

PLATEFORME ÉTHIQUE DE L'UNIVERSITÉ DE LYON

CONFLITS D'INTÉRÊTS, CONFLITS DE
VALEURS : ENJEUX SYSTÉMIQUES

Colloque organisé
à l'Université de Lyon
6 et 7 juin 2018



ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE, INTÉGRITÉ SCIENTIFIQUE ET RESPONSABILITÉ SOCIALE COLLOQUE IDEXLYON - UNIVERSITÉ DE LYON | 6 ET 7 JUIN 2018

À la suite de scandales, une prolifique réglementation sur **les liens et conflits d'intérêts** dans les différents secteurs de **la vie publique** prétend sanctionner le coupable et prévenir la faute. Même s'il ne relève pas de la corruption active, le conflit d'intérêt pose en effet un **problème de confiance**, qui rend impossible le bon fonctionnement de la décision publique. Le coupable prend alors la figure du professionnel ou de l'expert, qui compromet la réalisation d'intérêts supérieurs au profit d'intérêts privés ou particuliers ; la prévention consiste à exiger une déclaration des liens et conflits d'intérêts et à faire surveiller ces déclarations (ou leur absence) par différentes instances, comme la Haute autorité pour la transparence de la vie publique. Longtemps restreint à la chose juridique selon le principe que nul ne peut être juge et partie, le conflit d'intérêt concerne maintenant de nombreux domaines : la santé, l'économie, la politique, l'administration et la recherche.

Cette transversalité indique d'emblée que la transgression ne saurait se réduire à **une faute personnelle**, mais révèle **une tension systémique**, que le traitement ponctuel et personnel de la déclaration ne suffit pas à désamorcer. Dans tous les secteurs, la prolifération des cas de conflits d'intérêts apparents ou avérés manifeste une transformation radicale et rapide des institutions du droit, de la santé, de la politique, de l'administration ou de la recherche. Leurs missions et leurs valeurs historiques entrent désormais en conflit avec d'autres exigences, telles que la performance, la rentabilité, la croissance, l'urgence, l'efficacité ou l'industrialisation. Le tribunal, l'hôpital, le marché, l'assemblée ou l'université doivent souscrire à des impératifs incompatibles pourtant mis au même niveau. La banalisation des conflits d'intérêts révèle en fait l'impossibilité de hiérarchiser les valeurs fondamentales et secondaires, qui structurent **la démocratie**. **La loyauté** des acteurs professionnels se trouve de fait divisée entre des valeurs et des instances d'évaluation inconciliables.

L'évolution récente de la **recherche scientifique** dans un système globalisé, mixte et concurrentiel, induit effectivement une transformation des valeurs épistémiques et contextuelles, qui justifient l'orientation et le gouvernement de la science. Les nouvelles obligations de déclaration des conflits d'intérêts, qui incombent aux chercheurs et aux experts scientifiques, entrent alors en résonance avec une crise de confiance plus large, qui touche la légitimité de la recherche, les nouvelles performances technoscientifiques, l'impartialité des experts et des évaluateurs, la transparence et la publicité de l'édition scientifique.

Ces deux journées visent à resituer les tensions que connaît la recherche à leur niveau systémique pour comprendre comment les conflits d'intérêts cristallisent non seulement un problème de déontologie ou d'intégrité scientifique, mais plus radicalement une question éthique et politique grave pour une démocratie. À travers ce prisme, il s'agit d'interroger la nature même de l'activité scientifique et les conditions de sa légitimité pour réaliser l'idéal d'une science bien ordonnée, à un moment où les décisions à prendre en termes de climat, de thérapie génique, d'alimentation, d'intelligence artificielle ou de régulation financière auront des conséquences graves et irréversibles.

Mercredi 6 juin 2018

Université de Lyon (92, rue Pasteur, 69007 Lyon)

Matinée : Les conflits d'intérêts « classiques » (droit, santé, économie)

9h00	Introduction Nathalie Dompnier, Université Lumière Lyon 2, Triangle UMR 5206
9h30	Les conflits d'intérêts vus par le droit Joël Moret-Bailly, Droit privé, Université de Lyon, CERCRID UMR-CNRS 5137
10h20	Les conflits d'intérêts : comment les repérer, les classer et les conjurer ? Pierre Le Coz, Philosophie, Président du comité de déontologie et de prévention des conflits d'intérêts de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)
11h10	Les conflits d'intérêts dans les banques : un enjeu économique et démocratique Laurence Scialom, Économie, Université Paris Nanterre - Economix.
12h00 - 14h00	Pause déjeuner - Buffet

Après midi : Les conflits d'intérêts dans l'enseignement supérieur et la recherche

14h00	Mise en compétition et transformation du jugement par les pairs Christine Musselin, Sociologue, Centre de Sociologie des Organisations, Sciences Po et CNRS.
14h50	Quelques dynamiques de la gouvernance de l'enseignement supérieur en Europe : Le cas U-Multirank Niilo Kauppi, Academy of Finland – CNRS
15h40	Conflits d'intérêts et confiance en la science Yves Gingras, Sociologie, Université du Québec à Montréal
16h30	Discussion générale

Inscriptions auprès de Florence Belaën : florence.belaen@universite-lyon.fr

Doctorants de l'Université de Lyon : [Inscription sur Siged/catalogue des formations](#)

Jeudi 7 juin 2018

LES CONFLITS D'INTÉRÊTS À LA JONCTION ENTRE INTÉGRITÉ, DÉONTOLOGIE ET ÉTHIQUE PUBLIQUE

Université de Lyon (92, rue Pasteur, 69007 Lyon)

Matinée : Les conflits d'intérêts à la jonction entre intégrité, déontologie et éthique publique

9h00	Les conflits d'intérêts, au-delà de la surveillance et des contrôles : une responsabilité partagée Luc Bégin, Philosophie, Université Laval, Québec, Directeur de la revue Éthique publique (http://ethiquepublique.revues.org/)
10h00	TABLE RONDE Former les chercheurs et les doctorants à la prise de conscience des liens et conflits d'intérêts. Luc Bégin (Université Laval, Québec), Caroline Strube (AMU-CNRS), Florence Cayemaex (Université de Liège, FNRS), Julie Henry (ENS Lyon-CLB)
11h30	Actions et Enjeux pour l'Université de Lyon Jean-François Pinton, ENS de Lyon, IDEXLYON
12h00 - 13h45	Pause déjeuner - Buffet

Après midi : Ateliers doctorants

13h45 - 14h00	Ouverture et introduction
14h00 - 15h00	Postures éthiques face aux enjeux humains Claire Della-Vecchia (Université Claude Bernard Lyon 1), Stéphane Faury (Université de Bordeaux), Myriam Pannard (Université Lumière Lyon 2, GRePS)
15h00 - 16h15	Postures éthiques et adaptations méthodologiques Camille Carpentier (Université Lumière Lyon 2, GRePS), Cédric Kempf (Université Claude Bernard Lyon 1, HESPER), Anne-Sophie Petit (Université Lumière Lyon 2, GRePS), Audrey Ringot (Université Lumière Lyon 2, HESPER)
16h15 - 18h00	Paroles de chercheurs et de patients sur la posture et l'engagement Fanny Chabrol (IRIS), Marjolaine Doumergue (Université Lumière Lyon 2, GRePS) Intervention de patients : Steven Verard (AIDES)

Publics visés :

Enseignants-chercheurs, ingénieurs, personnels ITRF laboratoires, doctorants

Plateforme Éthique - Université de Lyon – IDEXLYON :

Vice-présidente : Nathalie Dompnier, présidente de l'Université Lumière Lyon 2

Responsabilité scientifique : Sarah Carvalho, philosophe, École Centrale de Lyon, Université de Lyon

Responsabilité administrative : Florence Belaën, Directrice Culture Sciences et société, Université de Lyon

Comité scientifique de la Plateforme Éthique :

Olivier Garraud (Université Jean Monnet), Marc Sebban (Université Jean Monnet), Eric Tannier (INRIA - Université Claude Bernard Lyon 1), Humbert de Fréminville (Université Claude Bernard Lyon 1), Julie Henry (ENS de Lyon - Centre Léon Bérard), Denise Rémy (VetAgro Sup), Florence Belaen (Université de Lyon), Jean-Luc Cadoré (VetAgro Sup), Catherine Dekeuwer (Université Jean Moulin Lyon 3), Béatrice de Montera (UCLy), Sarah Carvalho (ECL-ENS de Lyon), Vincent Lacroix (Université Claude Bernard Lyon 1), Marie Préau (Université Lumière Lyon 2), Marie-France Callu (Université Jean Moulin Lyon 3) et Sylvie Allouche (UCLy).

Colloque annuel d'Éthique de la recherche, Intégrité scientifique :

Pour revoir les précédents RDV : [cliquer ici](#)

Pour voir les vidéos de l'édition 2017 : [voir les vidéos](#)

Université de Lyon

**92, rue Pasteur – CS30122
69361 Lyon Cedex 07
France**

**Tél. +33 (0)4 37 37 26 70
Fax. +33 (0)4 37 37 26 71
www.universite-lyon.fr**



facebook.com/UdLUniversitedeLyon



twitter.com/UniversiteLyon



youtube.com/user/UniversiteDeLyon



instagram.com/universite_de_lyon